

Polynésie française Pirae, le 28 octobre 2019 N° 201910281041/MB

Le Président du conseil d'administration

à

## Madame Eliane TEVAHITUA

Représentante à l'Assemblée de Polynésie française

<u>Objet</u>

: Votre question écrite

Réf.

: Votre courrier n°179/2019/GTH/CAB/ET/et du 5 septembre 2019

Madame la Représentante,

Par courrier visé en référence vous m'avez interpelé sur une question écrite en votre qualité de représentante du groupe TAVINI HUUIRAATIRA à l'assemblée de la Polynésie Française. Plus précisément, cette question écrite porte sur le nombre de « fare OPH » effectivement livré in situ après décision de la commission d'attribution entre 2013 et 2019 et sur la mise en œuvre de la recommandation n° 10 de la Chambre territoriale des comptes qui demande à l'OPH de se conformer sans délai à la délibération n°99-217 du 2 décembre 1999 relative à l'habitat social en Polynésie Française qui instaure la mise en place d'un contrôle systématique des livraisons de « fare OPH » et des aides en matériaux aux bénéficiaires de ces aides du Pays.

En réponse à cette question écrite, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance le tableau de la production de l'OPH tant au niveau de la livraison des aides en matériaux (AAHI) que de celui des « fare OPH » livrés entre 2013 et octobre 2019 avec le nombre de dossiers en attente de livraisons et qui sont condensés dans les deux tableaux présentés ci-après :

AIDES A L'AMELIORATION DE L'HABITAT INDIVIDUEL (AAHI) DE 2013 A OCT 2019

ARCHIPELS	DEMANDES	ATTRIBUTIONS	EN ATTENTE
ILES DU VENT	5909	4969	940
ÎLES SOUS LE VENT	1830	1349	481
AUSTRALES	721	621	100
MARQUISES	649	531	118
TUAMOTU-GAMBIERS 2156		1757	399
TOTAL	11265	9227	2038



## AIDES EN FARE OPH DE 2013 A OCT 2019

ARCHIPELS	DEMANDES	ATTRIBUTIONS	EN ATTENTE
ILES DU VENT	2685	2338	347
ÎLES SOUS LE VENT	552	403	149
AUSTRALES	485	452	33
MARQUISES	272	238	34
TUAMOTU-GAMBIERS	599	536	63
TOTAL	4593	3967	626

En second lieu, je vous livre également le nombre d'opérations de contrôle sur le terrain au titre des livraisons des aides en matériaux que l'OPH a piloté depuis 2017 et ce qu'il envisage d'effectuer dans les années à venir aux fins de se conformer aux dispositions de la délibération n°99-217 du 2 décembre 1999 relatifs à ces contrôles.

Année	2017	2018	2019	2020 prév	2020 et +
unités	X	X	200	2200	2200

En espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer Madame la Représentante, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Christophe BOUISSOU

